

Conseiller(ère) en services adaptés

Identification du poste
Titre d'emploi Conseiller(ère) en services adaptés
Numéro de référence 13-PO-03
Direction Direction des affaires étudiantes et communautaires
Service Affaires étudiantes et communautaires
Affichage
Début d'affichage externe 2013-06-13
Fin d'affichage externe : 2013-06-19 16:00
Le collège Édouard-Montpetit offre une large gamme de services à plus de 7000 étudiants à l'enseignement régulier et autant à la formation continue, répartis sur deux lieux de formation (le campus de Longueuil et l'École nationale d'aérotechnique à Saint-Hubert) et à une vaste clientèle fréquentant son centre sportif. Il compte près de 1 000 personnes à son emploi.
Le collège Édouard-Montpetit souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.
Description du poste 13-PO-03 Conseillère ou Conseiller en services adaptés Direction des affaires étudiantes et communautaires-Centre d'aide et services adaptés École nationale d'aérotechnique
Sous la supervision de Monsieur Jasmin Roy, les emplois de conseillère ou conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation, et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation d'handicap. Collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages. Plus spécifiquement, cet emploi comporte des fonctions d'assistance individuelle et collective surtout auprès des étudiants ayant des troubles d'apprentissage.
ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES : Participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés.
Procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Collège.
Assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique.

Établit des plans de services, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements.

Veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.

Assiste et conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.

Participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Constitue et tient à jour le dossier des étudiantes ou étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.

Planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Participe à des tables de concertation avec les organismes de la région.

Au besoin, réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.

Planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Accomplit toute autre tâche inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement en adaptation scolaire.

EXIGENCES PARTICULIÈRES : Grande capacité de leadership, connaissance des particularités du milieu et des étudiants ayant des besoins particuliers (troubles d'apprentissage), bonne capacité d'adaptation, d'analyse et d'écoute, créativité, initiative et autonomie. Maîtrise de la langue française parlée et écrite correspondant au niveau IV prévu dans la «Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation de la langue française». Expérience pertinente dans le réseau de l'éducation de préférence aux études supérieures serait un atout. Expérience d'animation et de la fonction conseil auprès des intervenants en éducation. Facilité à travailler en équipe.

STATUT : Professionnel temporaire chargé de projet à temps partiel, 3 jours semaine, jusqu'au 30 juin 2014 avec possibilité de prolongation.

LIEUX: Le lieu principal est à l'École nationale d'aérotechnique mais le titulaire du poste peut être appelé à travailler au campus de Longueuil.

PRÉSENTATION CANDIDATURE:

Veillez soumettre une lettre expliquant les motifs de votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à l'attention de : Madame Marie-Renée Foisys, Directrice adjointe des ressources humaines par le biais de notre site emploi au : <http://emploi.college-em.qc.ca>

ou via ce lien :

<http://emont.cvmanager.com/cvm5/displaydetail.aspx?tn=jobs&mode=view&recid=62&lang=f®ion=qc&tp1=jobdetail>

Notez que les entrevues auront lieu dans la semaine du 24 juin 2013

Test requis Français niveau IV
Remarques Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées. Nous vous remercions de votre intérêt pour le collège Édouard-Montpetit.
Détails du poste
Catégorie d'emploi Éducation spécialisée
Nom du supérieur immédiat Jasmin Roy
Lieu de travail École nationale d'aérotechnique (voir note dans « LIEUX »)
Statut de l'emploi Charge de projets temps partiel
Horaire de travail Entre le lundi et le vendredi entre 8h30 et 16h30. Cet horaire pourrait être déterminé par le supérieur immédiat selon les besoins du service et se situer entre lundi et le vendredi entre 8h00 et 18h.
Échelle salariale Traitement annuel : 40 328 \$ à 74 244 \$
Entrée en fonction prévue 2013-08-12